CGOS 2027
OUVERTURE DES DOSSIERS !



À partir du 8 décembre 2026

Vos mandaté.e.s CGT au CGOS vous informent !

Qui peut bénéficier du CGOS ?

Titulaires, stagiaires, contractuel.le.s, apprenti.e.s, retraité.e.s, agents en congé parental, agents en disponibilité d'office pour raison de santé (hors ASASM) et personnel médical.





Le CGOS , à quoi ça sert?

Le CGOS accompagne les agents hospitaliers et leurs familles, à tous les moments de la vie, grâce à des prestations et des aides financières remboursables ou non, attribuées selon des critères sociaux.

Vacances, enfance, études, logement, difficultés financières, évènements familiaux ...
Autant de domaines dans lesquels le CGOS peut vous accompagner !

Comment ouvrir ou actualiser votre dossier ?

Rendez vous sur votre espace agent CGOS pour actualiser votre situation et renouveler vos droits pour 2027.
Pensez à transmettre votre dernier avis d'imposition et à actualiser votre situation familial ainsi que tout changement de situation personnelle.

QR code Accès CGOS espace agent

Numéro de CGOS perdu ?

Sélectionnez "Demande de numéro".

Mot de passe oublié ?

Sélectionnez l'onglet "1ere connexion" pour le réinitialiser.

Nouvel agent ?

Vous pouvez ouvrir vos droits dès votre premier versement de salaire. Sélectionnez "Demande de numéro CGOS".

Le CGOS : Des droits à faire vivre ET À FAIRE PROGRESSER !

La CGT agit pour développer les prestations, renforcer les aides et obtenir les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des hospitaliers.

LUTTER, GAGNER Votez CGT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - 24 NOVEMBRE 2026